

NEUILLY

EN DONJON



Gazette de la mairie - Décembre 2019

- Sommaire -



- Page 1** : Mot du Maire
- Page 2** : Votre Conseil Municipal - Vos délégués aux organismes et syndicats - Vos délégués aux commissions intercommunales
- Page 3** : Compte administratif 2018 — Taxes 2019
- Page 4** : État Civil - Artisans et commerçants Neuillysois
- Page 5** : Investissements communaux en 2019
- Page 6** : Investissements communaux en 2019
- Page 7** : Informations complémentaires
- Page 8** : Informations complémentaires – CCAS
- Page 9** : École maternelle et RPI
- Page 10** : École maternelle et RPI
- Page 11** : École maternelle et RPI
- Page 12** : École maternelle et RPI
- Page 13** : « Bien Vivre à Neuilly »
- Page 14** : « Bien Vivre à Neuilly »
- Page 15** : « Bien Vivre à Neuilly »
- Page 16** : Calendrier prévisionnel des manifestations
- Page 17** : Club des Hirondelles
- Page 18** : Club des Hirondelles et C.A.T.M
- Page 19** : Comité des Fêtes
- Page 20** : Club de pétanque Neuillysois
- Page 21** : Les Amis de l'église Ste Marie-Madeleine et Relais paroissial
- Page 22** : Association RPI ANBL et Association Vouzance et Loire
- Page 23** : Val Libre, Culture et Patrimoine
- Page 24** : Com-Com Entr'Allier Besbre et Loire
- Page 25** : Com-Com Entr'Allier Besbre et Loire
- Page 26** : Com-Com Entr'Allier Besbre et Loire
- Page 27** : SICTOM Sud Allier
- Page 28** : SICTOM Sud Allier
- Page 29** : SIVOM de la Vallée de la Besbre
- Page 30** : Centre Social La Farandole
- Page 31** : Centre Social La Farandole
- Page 32** : Centre Social La Farandole
- Page 33** : Pompiers

Directeur de la publication : Dominique GEOFFROY

Rédaction : Sylvie CHOPIN, Agnès DENIZOT LEMERCIER, Associations

Crédits photos : Sylvie CHOPIN, Agnès DENIZOT, Associations neuillysoises, Com Com Entr' allier Besbre et Loire, Centre Social La Farandole, Val Libre et Patrimoine, SICTOM, SIVOM Val de Besbre.

Impression: Neuville Impressions

LE MOT DU MAIRE

Neuillysoises, Neuillysois,

En cette fin d'année et de mandature, une expression me vient à l'esprit : l'union fait la force. Le plaisir que j'ai eu à remplir ma tâche de Maire est dû notamment à la cohésion des membres de l'équipe municipale. Chaque conseiller a su apporter, chacun à sa manière, sa contribution à la bonne gestion de notre commune. Les décisions ont toujours été prises après concertation. Le bilan ne sera pas parfait pour tout le monde, c'est bien naturel après tout. Sachez que nous avons fait de notre mieux dans l'intérêt général.

Ainsi, en 6 années, nous avons pu mener quelques beaux projets à leur terme : une magnifique véranda pour permettre à notre restauratrice de développer son activité, un local municipal aménagé dans un bâtiment existant aux Bécauds, pour une meilleure efficacité du travail d'entretien de la commune, une réfection de la place avec les toilettes sèches, pour une meilleure attractivité de notre beau village, une rénovation des bureaux de la mairie pour le confort de travail de notre secrétaire, la réfection de 5 kms de routes communales, garantissant la sécurité de circulation et aussi l'installation d'un colombarium et d'un jardin du souvenir dans le cimetière pour répondre aux souhaits actuels.

D'autres projets ont été initiés et sont en cours de réalisation : la rénovation de la salle polyvalente, l'aménagement du bâtiment de l'école pour en faire un tiers lieu à l'étage avec poste de télétravail et salle de visio conférence en lien avec la communauté de communes. Cette rénovation permettra également d'améliorer fortement l'efficacité énergétique du bâtiment et de faire que les élèves vivent dans un environnement plus sain grâce à un système d'aération moderne. Enfin, notre commune a été admise au sein de la fédération européenne des sites clunisiens. Cette inscription obtenue grâce à la réputation de notre église romane, permettra de faire rayonner notre village au-delà de nos frontières.

Tous ces projets ont pu être réfléchis, et conduits grâce à la dynamique de tous les conseillers municipaux et je les en remercie. Gageons que la prochaine équipe saura poursuivre sur ce chemin qui nécessite beaucoup de dévouement. Mais il me semble que nos villages ne pourront subsister sans une implication forte de chacun.

Comme vous pourrez le constater, les taux des taxes votées par la commune n'ont pas augmenté pendant ces 6 années, seules les bases locatives ont subi les augmentations décidées par l'état. Notre objectif a été de gérer la commune « en bon père de famille », en prenant garde à utiliser vos deniers de manière rationnelle. Ce principe implique de faire des choix et des arbitrages que nous avons le courage d'assumer.

L'année 2019 a vu se dérouler différents événements dont vous pourrez lire les comptes rendus dans les différentes rubriques de cette gazette. Les associations font de leur mieux, avec les ressources humaines dont elles disposent, pour animer le village, que leurs membres en soient également remerciés.

Notre école fait la joie des enfants de maternelle ainsi que de leurs parents, et je voudrais ici remercier notre professeure des écoles Noëlie DACHER, qui, depuis quelques années, transmet son savoir aux élèves du RPI. Ce métier qui demande une vraie vocation, mérite d'être salué et la municipalité essaie de répondre présent chaque fois que Noëlie nous sollicite.

L'année 2019 a vu l'arrivée de plusieurs nouveaux habitants ; nous leur souhaitons la bienvenue et espérons les rencontrer lors de nos vœux le vendredi 3 janvier 2020 à 18h30 à la salle polyvalente.

2020 verra un nouveau conseil municipal élu les 15 et 22 mars ; nous espérons que Neuilly poursuive sa trajectoire de développement au service de tous.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à tous, mes vœux les plus sincères pour 2020, joie, bonheur et santé à vous et vos proches.

Dominique GEOFFROY
Maire de Neuilly en Donjon
Vice-président de la Com Com Entr'Allier Besbre et Loire
chargé de l'aménagement du territoire

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Dominique GEOFFROY
1^{er} Adjoint : Catherine BONNEFOY (chargée des finances, des affaires scolaires et parascolaire)
2^{ème} Adjoint : Agnès DENIZOT (chargée des affaires sociales (C.C.A.S.), des relations avec les associations, des animations, des loisirs et de la communication)
3^{ème} Adjoint : Sylvain MERCIER (chargé des travaux, de l'entretien de la voirie et de l'environnement)
Conseillers : Jean-Claude LEBRUN, Lauraine SULPY, Fabienne FEUILLANT, Richard CHOPIN, Rodolphe PELIN, Bernard BOURACHOT.

VOS DÉLÉGUÉS AUX ORGANISMES ET SYNDICATS

	<u>Président</u>	<u>Titulaires ou délégués</u>	<u>Suppléants</u>
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale	D.GEOFFROY	A.DENIZOT	C.BONNEFOY, F.FEUILLANT, L.SULPY
		Association handicapé : S.SASTRE-GARAU	Association familiale : M.PELIN
		Club Retraité : E.ROSNET	Autre : A.MONIN
CNAS : Centre National d'Action Sociale		Délégué élu :R.PELIN	Délégué personnel :E.BIGNON
Centre Social Rural La Farandole		C.BONNEFOY	D.GEOFFROY
Communauté de Communes Le Donjon Val-Libre (Conseil communautaire)		D.GEOFFROY	C.BONNEFOY
Correspondant Défense		R.CHOPIN	
SDE 03 : Syndicat Département d'Energie de l'Allier (ex-SIEGA)		D.GEOFFROY	A.DENIZOT
SIVOM de la Vallée de la Besbre		F.FEUILLANT, A.DENIZOT	B.BOURACHOT, D.GEOFFROY
SIVOS de Le Donjon		C.BONNEFOY,	S.MERCIER
Association Vouzance et Loire		A.DENIZOT, R.CHOPIN	

VOS DÉLÉGUÉS AUX COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

<u>Commissions</u>	<u>Délégué communal</u>
Développement territorial	A. DENIZOT LEMERCIER
Aménagement territoire	R.CHOPIN
Petite enfance	A. DENIZOT LEMERCIER
Santé	A. DENIZOT LEMERCIER
Tourisme et Patrimoine	A. DENIZOT LEMERCIER - R. CHOPIN

LES BUDGETS 2018-2019

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
011- Charges caractère général	67 151,85	002 - Excédent de fonctionnement reporté n-1	11 868,45
012 - Charges du Personnels	97 339,50	6419 - Remboursements sur rémunérations	2 731,90
65 - Autres charges de gestion courante	27 078,32	70 -Produits de services, domaines et ventes diverses	11 466,13
66 - Charges financières	2 832,38	73 - Impots et taxes	65 293,84
042- Opérations d'ordre	3 392,00	74 - Dotations, subventions et participations	85 734,10
		75 - Autres produits de gestion courante (revenus)	53 401,08
		76 - Produits financiers	2,70
		77 - Produits exceptionnels	1 547,06
		042 - Opérations d'ordre	305,00
Total	197 794,05	Total	232 350,26
		Excédent de fonctionnement de	34 556,21

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
16 - Emprunts et cautions	19 656,51	13 - Subventions d'investissement perçues	100 074,71
21 - 23 Immobilisations corporelles (travaux d'investissement)	223 377,39	16 - Emprunt et dettes assimilées	
040 - Opérations d'ordre	305,00	10 - Dotations (FCTVA et excédent de fonctionnement)	7 097,42
Restes à réaliser n-1		27 - Cautions versées	1 990,00
		040 - Opérations d'ordre de transfert	3 392,00
		001 - Excédent d'investissement reporté	125 781,08
Total	243 338,90	Total	238 335,21
Déficit d'investissement	5 003,69		
Restes à réaliser en 2019	91 207,00	Restes à réaliser en 2019	52 600,00

LES TAXES LOCALES 2019

TAXES	Base d'Imposition	Taux en %		Produit Fiscal (€)
	2019	2019	2018	
Habitation	151 600	9,88	9,88	14 978.00
Foncier Bâti	136 300	9,06	9,06	12 349.00
Foncier non Bâti	102 600	28,97	28,97	30 708.00
			Total	58 035.00

Les bases locatives fixées par l'État ont augmentée de 2.18%.

Bloc Note

Mairie

☎ : 04 70 55 30 55

E-mail: mairie-neuilly-en-donjon@wanadoo.fr

Site : <http://neuilly-en-donjon.interco-abl.fr>

Ouverture au public les lundi et jeudi de 9h à 12h - 14h à 17h - les 1er et 3ème samedis 9h à 12h et 2ème et 4ème mercredis de 15h à 18h

Ecole Maternelle

☎ : 04 70 55 34 59 – Mme DACHER

Communauté de communes Entr' Allier Besbre et Loire

☎ 04 70 45 00 99 ou 04 70 99 52 66

Relais Services Publics

☎ 04 70 99 69 89

Déchetterie

☎ 04 70 31 83 82

Service de portage de repas

Centre Social du Donjon ☎ 04 70 99 52 77

Aide Ménagère à Domicile

Centre Social du Donjon ☎ 04 70 99 52 77

Service de Soins Infirmiers à Domicile

Centre Social du Donjon ☎ 04 70 99 52 77

Assistante Sociale

Maison des Solidarités à Dompierre sur Besbre : Mme LATHUILLIERE Sandra

☎ 04 70 48 00 86

Trésor Public - Lapalisse

☎ : 04 70 99 01 14

La Poste – Le Donjon

☎ : 04 70 99 59 93

Equipement (U.T.T)

À Le Donjon - ☎ : 04 70 99 50 43

Service des Eaux

SIVOM Vallée de la Besbre - Lapalisse

☎ : 04 70 99 02 13

Service des ordures ménagères

SICTOM Sud Allier - Bayet

☎ : 04 70 45 51 67

Sapeurs Pompiers

Service d'Urgence - ☎ : Faire le 18

Gendarmerie

À Le Donjon - ☎ : Faire le 17 ou

04 70 99 50 21

EDF

☎ : 0 810 333 003

Culte:

☎ : 04 70 99 53 12

Bibliothèque Municipale

☎ : 04 70 55 30 55 - Jours d'ouverture de la mairie

Médecins

Docteur Duclairoir - ☎: 04 70 99 55 06

Docteur Lorincz - ☎: 04 70 99 51 19

Docteur Thomas - ☎: 04 70 99 30 55

Pharmacie du Canton

Pharmacie du Parc

De Combredet—Marchandiau

☎: 04 70 99 56 60

Kinésithérapeutes

E.Gravé - ☎: 04 70 99 51 46

B.Cyrulik - ☎ 04 70 31 91 86

Infirmier(es)

Lanerie - Piludu - Tournadre de Le Donjon

☎: 04 70 99 57 43 ou 06 86 66 93

Lustière-Bartassot & Ravel de Le Donjon ☎:

06 18 56 89 95

Naffetas d'Avrilly ☎: 06 40 31 63 15

Dentistes

N. Delpech – P. Leduc ☎: 04 70 99 53 40

Clinique vétérinaire ☎ : 04 70 99 50 17

ÉTAT CIVIL 2019

Bienvenue à

- BARRE Méliné, née le 5 juillet 2019 à Clermont Ferrand (63)

Plein de bonheur à

- GEOFFROY Dominique et VERNEUIL Éléonore, mariés le 1er juin 2019 à Neuilly en Donjon

Toute notre affection à la famille de

- THÉVENOUX Jeanne-Marie, décédée le 11 janvier à Lapalisse

BIENVENUE AUX NOUVEAUX NEULLYSOIS

- Mme Élodie PIOT,
- Mme et M. Morgane et Michel RABOUTOT,
- Mme Aurélie QUERVEL et M. Florian VERGNAUD,
- Mme. et M. Roger FERRE-BLANES.

ARTISANS ET COMMERÇANTS NEULLYSOIS

Bar-restaurant « L'Herbe Folle » : Raphaëlle MERMET, 2 rue de l'Église ☎ 04 70 55 72 45

France Ali plus: Samuel MICHAUD, La Forêt
☎ 04 70 31 04 55

Exploitants agricoles en circuit court:

- Edouard COGNET, les Jacquots ☎ 04 70 55 33 17

- Anne Laurence CHARTIER, Les Collins ☎ 06 86 99 23 11

Exploitant forestier : Sylvain MERCIER, 17 rue de la Tuilerie ☎ 04 70 96 98 39

Scierie Philippe BECAUD, 5 rue Georges Gallay
☎ 04 70 55 33 75

INVESTISSEMENTS COMMUNAUX EN 2019

Voiture électrique



Afin de participer à la transition énergétique, la commune de Neuilly-en-Donjon a décidé d'investir dans l'achat d'un véhicule électrique, principalement dédié aux besoins des employés communaux, mais pouvant également servir aux élus devant se rendre à diverses réunions sur le territoire communal.

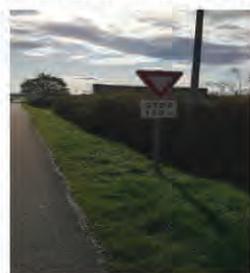
Le financement est le suivant: montant HT de la voiture : 11 789 €, subvention départementale: 5 000 €, autofinancement: 6 785 € et la location mensuelle de la batterie de recharge est de 69,60 €.

Roger LITAUDON, Président de la communauté de communes « Entr'Allier Besbre et Loire », a répondu favorablement à l'invitation de Monsieur le maire Dominique GEOFFROY.

Quelques élus des communes voisines avaient également fait le déplacement, pour la présentation de ce nouveau véhicule. Chacun d'entre eux a pu s'essayer à la conduite sous la directive de Monsieur Michel MAZET, commercial.



Panneaux de signalisation et vitrines



La commune s'est dotée de nouveaux panneaux routiers et de signalisation de lieux-dits pour un coût de 2 263.65€ subventionnée par les amendes de police à hauteur de 514,61€. Ceux-ci ont été installés à divers endroits de la commune par Bernard BOURACHOT, en lieu et place de certains abîmés par le temps, d'autres mis en place à l'initiative du conseil municipal, afin de signaler tonnage et autres dangers.

Deux panneaux d'affichage ont été installés sur la commune.

Le premier sur la grille de l'école, le second à l'entrée du cimetière.

Ils recevront les informations relatives aux deux sites, vie scolaire pour ce qui est de l'école, et l'arrêté pris par le conseil municipal en ce qui concerne le règlement du cimetière.



Travaux salle polyvalente

Les travaux à la salle polyvalente vont débuter en ce début d'année.

L'objectif de ces travaux est, outre la rénovation du second œuvre, de mettre en conformité ce lieu recevant du public avec d'une part les règles d'accessibilités aux PMR, et d'autre part les normes « incendie » du bâtiment.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet FIGURAL 42190 Charlieu.

Nous vous présentons un descriptif synthétique des travaux, dont la consultation des entreprises est lancée fin décembre pour un choix des candidats retenus début février 2020 :

- 1°) VRD gros-œuvre et façades : avec création place parking handicapé « aux normes »,
- 2°) plâtrerie peinture isolation : peintures murs et plafonds, pose faux plafond acoustique avec isolation,
- 3°) menuiseries bois extérieures – intérieures,
- 4°) électricité : reprise de l'intégralité de l'installation électrique + équipement sono-vidéo,
- 5°) plomberie sanitaire : WC et cuisine,
- 6°) chauffage ventilation : remplacement chaudière + ventilation mécanique double flux,
- 7°) menuiserie alu : remplacement fenêtres avec pose volets roulants.

Le début des travaux est prévu mi-mars.

La salle polyvalente sera ainsi indisponible à compter du 15 mars 2020 pour une durée prévisionnelle de 6 mois minimum.

INVESTISSEMENTS COMMUNAUX EN 2019

Travaux pont du Buisson

Conjointement avec la municipalité de St Didier en Donjon, des travaux de soutènement ont été entrepris sous le pont du buisson situés sur la VC 15.

En effet ce pont limité à 6 tonnes, subissait des fissures importantes qu'il convenait de reprendre dans les meilleurs délais.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise LAUSTRIAT de Luneau, fin septembre 2019 pour un montant de 2 880.00 € TTC partagé à 50% pour chaque commune.



Chantier Insertion



Comme l'année précédente, la commune a pu bénéficier du concours d'un chantier d'insertion pendant deux jours. Une dizaine de personnes et deux encadrants ont investi le parc des Bécauds pour effectuer principalement de la taille de haies et de thuyas. Cette action est toujours menée par la communauté de commune « Entr'Allier Besbre et Loire » en partenariat avec et les communes qui souhaitent en bénéficier. Durant ces deux jours Cyrille, notre employé communal a supervisé le chantier.

Église inscrite au circuit des sites clunisiens

L'abbaye bénédictine de Cluny (71) fondée en 909 par Guillaume le Pieux, Duc d'Aquitaine, marqua le début de l'ordre clunisien.

La fédération des sites clunisiens fondée elle en 1994 s'attache à tisser des liens entre tous les sites reconnus, à les fédérer, à les valoriser et à encourager leurs initiatives pédagogiques, culturelles et touristiques.

L'Église Sainte Marie Madeleine de Neuilly-en Donjon, classée au titre des monuments historiques en 1944, et souvent reconnue des amoureux de l'art roman, pour son tympan remarquable, est aujourd'hui inscrite au circuit des sites clunisiens.

Deux panneaux ont été apposés aux entrées du village, en provenance du Donjon, et de Marcigny d'un coût de 700 € HT.

Une plaque émaillée en pierre de Volvic, arborant le logo des sites clunisiens sera apposée prochainement sur le mur de l'église. La commune de Neuilly-en-Donjon et la Fédération Européenne des sites clunisiens organiseront courant 2020, un événement pour célébrer cette reconnaissance.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cantine scolaire

Suite au non renouvellement du contrat de Madame DARD, la surveillance de la cantine a été confiée à Madame Cathy BASSET.

Comme précédemment, après avoir récupéré les étuves au restaurant « l'herbe folle », elle assure le service et l'entretien de la cantine.

Maman d'une famille nombreuse, elle a su dès le départ trouver sa place auprès des tous petits et se faire apprécier de tous.



Horaires de la mairie

Depuis le 1^{er} octobre 2018, les horaires d'ouverture de la mairie au public seront les suivants:

- Lundi de 9h à 12h et 14h à 17h,
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- 1^{er} et 3^{ème} samedi 9h à 12h,
- 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de 15h à 18h.

Ramassage des épaves automobiles et objets encombrants

Le SICTOM Sud-Allier collectera les **épaves automobiles** et les **objets encombrants** sur notre commune le jeudi 4 juin 2020. S'inscrire en mairie.

Élections municipales

Elles auront lieu les 15 mars et le 22 mars 2020.

Les inscriptions sur les listes électorales pourront se faire jusqu'au 7 février 2020.

Terrain constructible

La commune possède un terrain constructible avec CU dans le bourg, avec accès sur la rue de l'église et sur la rue de l'Hôtel de Ville. Le tarif est de 10€ le m².

Bibliothèque et le Kasabouk

La bibliothèque est accessible aux heures d'ouverture de la mairie. Tout prêt de livres est gratuit et toute commande est possible, n'hésitez pas à nous faire connaître vos souhaits de lecture. En complément, vous avez à votre disposition, dans l'ex-cabine téléphonique, sur la place de la république, un Kasabouk, libre échange de livres.

Nous tenons à remercier les bénévoles pour l'aide qu'ils apportent lors du passage du bibliobus et les généreux donateurs de livres qui améliorent le choix de nos fidèles lecteurs.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Infos diverses:

Cartes d'identité: ce qu'il faut savoir

Depuis mars 2017, la mairie ne peut plus instruire les demandes concernant les cartes d'identité (création et renouvellement...). Il faut, vous rapprocher des mairies équipées du matériel spécifique de recueil des empreintes (Le Donjon, Dompierre-sur-Besbre....) et prendre rendez-vous au préalable.

Passeport:

Il faut faire la même démarche que pour les cartes d'identités.

Carte grise et permis de conduire:

Depuis le 6 novembre 2017, le service de la préfecture de l'Allier délivrant les permis de conduire et les certificats d'immatriculation a fermé définitivement. Pour immatriculer un véhicule, il faudra effectuer la démarche soit en ligne sur A.N.T.S. (Agence nationale des titres sécurisés), soit auprès d'un professionnel habilité. Vous devez pour cela avoir un accès à un équipement numérique muni d'une connexion internet et à un dispositif de copie numérique. Des points numériques avec ordinateurs, imprimantes et scanners, sont mis à disposition dans chaque préfecture et dans les maisons de services au public (Le Donjon: du mardi au jeudi de 8h00 à 12h30 et de 13h00 à 16h30). Vous pouvez y accomplir l'intégralité de la démarche, en étant aidé par des médiateurs si vous rencontrez des difficultés.

PACS (Pacte civil de solidarité)

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les personnes qui veulent conclure un PACS doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de PACS en s'adressant soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur domicile commune), soit à un notaire, et non plus au tribunal.

Recensement militaire

Il donne des droits aux garçons et filles de nationalité française. Dès 16 ans, ils viennent s'inscrire en mairie du domicile pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique, pour effectuer la journée d'appel de préparation à la Défense et pour s'inscrire d'office sur les listes électorales.

C.C.A.S

Repas des aînés

Le 5 octobre 2019, nos aînés qui avaient répondu favorablement à l'invitation de la commune, se sont retrouvés au restaurant « l'Herbe Folle ».

C'est dans une ambiance sympathique et chaleureuse, que le repas préparé avec soins par Raphaëlle et son équipe, fut servi par Dominique GEOFFROY, maire et ses conseillères.

Cette action est toujours menée conjointement par la commune, le comité des fêtes qui offre une subvention conséquente, et le club des Hirondelles, qui lui offre l'apéritif.

Les personnes qui n'ont pu y participer, se sont vu remettre un colis pour les fêtes de fin d'années.



L'ÉCOLE MATERNELLE ET LE RPI

Fin d'année scolaire 2018/2019

Animation du SICTOM « Les petites bêtes du compost »

Lundi 28 janvier 2019, une animatrice du SICTOM est venue nous présenter une animation intitulée « Les petites bêtes du compost ». Après une lecture d'album expliquant comment se faisait le compost, les élèves ont planté une graine de lentille dans un pot fabriqué en papier journal en utilisant de la terre d'un composteur, puis nous avons installé notre propre composteur à côté de notre potager.



La galette des rois

Mardi 29 janvier nous avons confectionné des galettes des rois, que nous avons parfumées aux framboises, et dégustées en dessert à la cantine.



Carnaval

Vendredi 8 mars, tous les élèves du RPI ont défilé en costume, en chantant, dans les rues du Bouchaud pour Carnaval. Puis, nous avons cassé les pinatas créées par les élèves de maternelle, fait des bulles de savon, et dégusté de délicieuses crêpes cuisinées par les élèves de Luneau.



L'ÉCOLE MATERNELLE ET LE RPI

Spectacle « Le jardin de Badaboum et Patatras »

Vendredi 29 mars, la compagnie théâtrale « LéZ'arts Vivants » est venue nous présenter le spectacle « le jardin de Badaboum et Patatras » en lien avec notre projet jardin reconduit chaque année (spectacle financé par la mairie pour la part de l'école maternelle). Pour l'occasion, les élèves de l'école du Bouchaud ont passé la journée avec nous. L'après-midi, nous avons fait tous ensemble un atelier créatif en lien avec le spectacle du matin : des tableaux à la manière d'Arcimboldo, que les élèves ont pu emmener chez eux le jour même.



La chasse à l'œuf



Jeudi 11 avril, nous sommes partis à la chasse à l'œuf ! En petits gourmands que nous sommes, nous avons eu l'œil pour découvrir tous les œufs en chocolat bien cachés dans le jardin ! Nous avons pu remplir les petites coupelles collées à côté de notre poussin en pompons !



Journée « Allier Pleine Nature »

Vendredi 24 mai, nous nous sommes rendus au Donjon afin de participer à des activités sportives organisées par l'USEP, mélangeant les élèves de plusieurs écoles. Nous avons participé à divers ateliers : randonnée et rencontre d'une conteuse au milieu de la randonnée, pêche, découverte de la sarbacane, atelier land art (poisson en feuilles et branches ou création d'un hôtel à coccinelles et d'une maison à abeilles), ateliers menés par l'Observatoire et la Maison aquarium...



L'ÉCOLE MATERNELLE ET LE RPI

Atelier yoga

Mardi 11 juin, Brigitte, maîtresse spécialisée du RASED, est venue animer un atelier yoga l'après-midi, pour les moyens et les grands.



Sortie scolaire à Paléopolis:

Mardi 25 juin, tout le RPI s'est rendu à Paléopolis, afin de conclure notre année sous le signe des dinosaures. La matinée a débuté par un premier atelier de classification des dinosaures, puis nous avons visité librement le parc, découvert des films avec casque à réalité virtuelle, joué dans une aire de jeux. Après un pique-nique bien mérité, nous avons fait un atelier de fouilles archéologiques ! La journée s'est terminée par le visionnage d'un film en 4D et un bon goûter !



Notre potager :

Comme tous les ans, nous avons fait notre potager. Un grand merci au papa d'Eva qui nous a gentiment fourni toutes les graines et les plants.



L'ÉCOLE MATERNELLE ET LE RPI

« Coeur2bouchons » :

Le dernier jour d'école, le responsable du secteur de l'association « Coeur2bouchons » est venu récupérer notre récolte de bouchons de l'année pour tout le RPI. Cette action continue encore cette année, n'hésitez pas à apporter vos bouchons en plastique à l'école !



Début d'année scolaire 2019/2020

Retour à l'école :

En cette rentrée 2019, l'école accueille 16 élèves : 5 petits, 5 moyens et 6 grands.

La semaine du goût :

Lundi 7 octobre 2019, débutait la semaine du goût. Cette année, Cathy Basset, notre cantinière, s'est proposée pour animer des ateliers autour du thème de la pâtisserie. Nous avons donc élaboré ensemble un projet pour faire découvrir plusieurs activités et plusieurs recettes aux élèves : cookies, montage d'une charlotte aux framboises et sucettes en chocolat.

Pour les féliciter d'avoir été de bons apprentis pâtissiers, Cathy leur a offert un cadeau à chacun : un joli tablier de cuisine, qu'elle a cousu elle-même.



Sortie à la forteresse de Bourbon l'Archambault :

Cette année, le RPI travaillera conjointement sur le thème du château fort. Nous avons pris la décision de démarrer cette année scolaire en pleine immersion en visitant le jeudi 17 octobre la forteresse de Bourbon l'Archambault. Le matin, nous avons participé à une histoire contée ainsi qu'à la visite guidée de la forteresse. L'après-midi, nous avons participé à un atelier « création d'un vitrail » où chaque élève est reparti avec son propre vitrail fabriqué avec du canson noir et du papier de soie. Notre mascotte de la classe, Georgette la dragonne, était bien évidemment de la sortie.



Médaille de la famille française

Le 4 Janvier 2018, lors de ses vœux à la population neuillysoise, Dominique GEOFFROY, maire de la commune, avait le privilège de remettre à Madame Cathy BASSET, la médaille de la famille, accordée par Madame la Préfète de l'Allier.

Maman de 6 enfants (4 filles et 2 garçons) de 11 à 26 ans, Madame BASSET se voyait remettre également un diplôme et une composition florale offerte par la municipalité.

Début Novembre 2019, la famille BASSET s'est installée au DONJON, à notre grand regret.



Toutefois Cathy garde une attache à Neuilly de part son emploi à la cantine. Quant à Franck son époux, chauffagiste de métier, il gardera assurément un lien professionnel avec les neuillysois qui auront besoin de ses services.

Fleurissement du village

On prend les mêmes et on recommence....

Cette année encore les bénévoles que sont : Jean-Pierre et Roselyne ARNOULIN, Éliane BIGNON, Jean-François BOURACHOT, Agnès DENIZOT-LEMERCIER, ont su donner de leur temps pour fleurir notre village.

Un grand Merci aux personnes qui nous donnent des plans de fleurs de façon ponctuelle et qui de ce fait participent à l'embellissement de Neuilly.



Concert du festival des Monts de la Madeleine

Le dimanche 21 juillet 2019, notre belle église de Neuilly, a accueilli, un concert de qualité, donné par le quintette des Monts de la Madeleine.

Cette année, les musiques de films étaient à l'honneur. Flûte traversière, Hautbois, Basson, Accordéon, Percussions, tous ces instruments ont permis de faire revivre les plus belles scènes du cinéma au travers des musiques classiques.

Ainsi les amateurs ont pu reconnaître les airs d'Ennio Morricone, Dukas, Mozart, Verdi, Strauss, Williams,...et les ravir.

Le verre de l'amitié offert par la municipalité est venu clore ce bon moment .

En 2020, un concert est d'ors et déjà annoncé le dimanche 19 Juillet à 17 heures.



Mariage

Samedi 1er Juin 2019, à 10 heures, Agnès DENIZOT-LEMERCIER, deuxième adjointe, recevait les consentements de Monsieur Dominique GEOFFROY, maire de la commune et de Mademoiselle Éléonore VERNEUIL.

Entourés de leurs témoins, famille et amis, les nouveaux mariés émus et heureux, ont bénéficié d'un soleil radieux qui les a accompagné tout au long de cette belle journée.



Commémorations

Deux fois par ans, la France se recueille pour honorer ses soldats morts au combat ou bien des suites de leurs blessures.

L'armistice de 1918, signé le 11 Novembre met provisoirement fin aux combats de la Première Guerre Mondiale, reconnaissant la victoire des Alliés et la défaite de l'Allemagne.

La guerre prendra officiellement fin le 28 Juin 1919 lors de la signature du traité de Versailles, qui lui même avait été élaboré lors de la conférence de Paris.

La seconde guerre mondiale quant à elle, se termine officiellement en Europe le 8 Mai 1945 au lendemain de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie, signée la veille soit le 7 Mai à Reims.

La Nation se souvient à chaque commémoration de ceux qui se sont battus pour elle. Elle n'oublie pas ses enfants tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Elle n'oublie pas non plus le sang versé par des soldats venus d'Asie, d'Afrique, du Pacifique et d'Amérique. Elle salue toutes les nations alliées qui ont partagé le même combat.

Cette année la Nation a rendu un hommage particulier aux soldats morts pour la France en opérations extérieures.



Pèle-mêle de photos



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

<u>Janvier 2020</u>	<u>Juillet 2020</u>
<p>Ven 03 : Vœux de la municipalité à la salle polyvalente à 18h 30</p> <p>Mar 07 : Assemblée générale du Club des Hironnelles</p>	<p>Sam 18 : Diner Dansant du Comité des Fêtes</p> <p>Dim 19 : Concert du festival des Monts de la Madeleine</p>
<u>Février 2020</u>	<u>Août 2020</u>
<p>Sam 22 : Concours de belote du Comité des Fêtes</p>	<p>Sam 15: Concours de pétanque ouvert à tous du Club de pétanque</p> <p>Mar 18 : Concours de belote du Club des Hironnelles</p>
<u>Mars 2020</u>	<u>Septembre 2020</u>
<p>Mar 03 : Concours de belote du Club des Hironnelles</p> <p>Sam 07 : Réunion cantonale des CATM</p> <p>Dim 15 : Élections municipales</p> <p>Dim 22 : Élections municipales</p>	<p>Sam 17 et Dim 18: Journées du Patrimoine avec visites guidées de l'église</p>
<u>Avril 2020</u>	<u>Octobre 2020</u>
<p>Sam : Marche et repas de Vouzance et Loire</p>	<p>Sam 3 : Repas des Aînés de la commune</p> <p>Sam : Marche Vouzance et Loire</p>
<u>Mai 2020</u>	<u>Novembre 2020</u>
<p>Ven 8 : Commémoration et défilé</p> <p>Dim 10 : Concours officiel du Club de Pétanque</p> <p>Mer 27 : Concours de belote du Club des Hironnelles à la salle polyvalente de St Didier en Donjon</p>	<p>Mer 11 : Commémoration et défilé</p>
<u>Juin 2020</u>	<u>Décembre 2020</u>

NB: Le contenu des articles des associations est de leur responsabilité.

CLUB DES HIRONDELLES

Activités du Club des Hirondelles

- Mardi 8 janvier 2019, nous avons débuté l'année par l'assemblée générale du Club avec 39 adhérents dont 12 nouvelles adhésions.

Nous avons observé une minute de silence pour tous les adhérents décédés depuis la création du club, 35 ans cette année. L'avoir lu par le trésorier est satisfaisant et approuvé par les adhérents.

L'après-midi se termina le pot de l'amitié, la dégustation de la galette des rois et des jeux divers.



- Mercredi 13 mars 2019: Concours de belote avec 68 doublettes.

- Samedi 4 mai 2019: Repas du club à l'Herbe Folle.

- Mercredi 22 mai 2019: 74 doublettes au concours de belote

- Vendredi 23 août 2019: Concours de belote avec 82 doublettes

- Mardi 1^{er} octobre 2019: Sortie repas grenouille à St Yan.

- Vendredi 13 décembre 2019: Repas de Noël à l'Herbe Folle pour fêter les 35 ans du club.

En cours d'année, nous avons reçu les clubs voisins et réciproquement. Une amitié s'est liée entre clubs.

Pour le repas du CCAS, le club a offert l'apéritif.

Petit résumé de la création du club

Le club fut créé le 12 décembre 1984 à l'initiative de Marcel Lassot, aidé de Georges Brérard.

Le 1^{er} fut président 4 ans, le second 16 ans et Marcel Rosnet 5 ans. Tous les 3 sont décédés, ayons une pensée pour eux.

Certains doyens sont toujours présents et nous en sommes fiers.

Partage intergénérationnel

Nous remercions les enfants de l'école maternelle pour leur spectacle de fin d'année qu'ils ont présenté au club le 13 décembre et félicitons la directrice pour le mérite de faire danser tous ces petits.

Pour les récompenser, ils furent invités à manger au restaurant avec les adhérents pour fêter les 35 ans; ils étaient ravis.

Nous remercions M. le Maire qui nous a honoré de sa présence, ainsi que les personnes qui ont œuvrées pour la fabrication des menus et des présents.

Voilà une année qui s'achève, toujours bien remplie et très active. Souhaitons longue vie au Club.

CLUB DES HIRONDELLES



Manifestations 2020:

Les réunions mensuelles du club ont lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois à la salle polyvalente à 14h. Sauf imprévu.

Mardi 7 janvier : assemblée générale à 14h à la salle polyvalente

Mardi 3 mars : concours de belote

Mercredi 1^{er} avril : repas suivi de la réunion

Mercredi 27 mai : concours de belote à la salle polyvalente de St Didier en Donjon

Mercredi 3 juin : repas du club

Mardi 18 août : concours de belote

En septembre : sortie grenouille

Vendredi 11 décembre : repas de Noël.

Les personnes intéressées par les activités du club et passer un après midi peuvent nous rejoindre. Nous les accueillerons avec plaisir pour les jeux divers et rencontres entre club.

Le Club vous souhaite de bonnes fêtes et bonne santé à tous.

Elise ROSNET, présidente

C. A. T. M. ET VEUVES

Début 2019, a eu lieu l'assemblée générale PG-C.A.T.M. et VEUVES; une minute de silence fut observée pour tous les adhérents décédés depuis le début de notre association. La trésorière nous a présenté le bilan financier. Les comptes sont tous positifs.. Notre section se compose de 18 adhérents dont 9 C.A.T.M, 6 veuves et 3 sympathisants.

Toujours présents aux manifestations: Séminaire des présidents à Vallon en Sully - Mémorial à Saint Pourçain - Le 5 décembre, à Saint Léger sur Vouzance pour honorer les morts de la guerre d'Algérie.

Comme tous les ans, 8 mai et 11 novembre, rassemblement au monument aux morts avec dépôt de gerbe et lecture des discours, suivi du vin d'honneur offert par la municipalité et d'un repas au restaurant L'Herbe Folle.

En 2020, la réunion cantonale aura lieu le 7 mars à Neuilly en Donjon.



COMITÉ DES FÊTES

Bébé à l'honneur

Comme chaque année le comité des fêtes accueille les nouveaux nés. Le dimanche 13 janvier, Mathilde Bonnabaud a été mise à l'honneur. Après quelques mots et les félicitations du président aux parents, la petite cérémonie s'est finie autour du verre de l'amitié.



Assemblée générale

Le 1^{er} février s'est déroulée l'assemblée générale. Suite à l'arrivée de nouveaux jeunes membres, un nouveau bureau a été élu.



Président : DUPONT Mathieu -
Vice-présidents : BALLEVRE Francis, LOT Hervé
Trésorier : CHOPIN Richard - Vice trésorière : SULPY Lauraine
Secrétaire : LAMOUREUX Audrey - Vice secrétaire : PALLOT Justine.

Nous remercions tous les nouveaux membres qui sont venus redynamiser l'équipe du comité.

Il a été décidé de remplacer le loto par un concours de belote début 2020.

Fête de l'été

Le 22 juillet s'est déroulé le repas estival. De nombreux convives sont venus déguster le jambon à la broche et profiter de l'animation de Roland Têche.

Le comité a également emporté le repas aux neuillysois ne pouvant pas venir.

Illuminations

Le samedi 7 décembre, les membres du comité étaient à pied d'œuvre pour transformer le bourg de notre village aux couleurs de Noël. La journée, vous pouvez admirer les décors et à la tombée de la nuit, les guirlandes lumineuses illuminent notre village.



Participation

Le comité des fêtes participe également financièrement aux repas et aux colis de nos aînés et également aux sorties des élèves de notre école.

Les membres du comité de Neuilly vous adressent leurs vœux les plus sincères pour 2020.

Mathieu DUPONT, président

CLUB DE PÉTANQUE NEUILLYSSOIS

Cette année 2019, le club de pétanque de Neuilly en Donjon pouvait compter sur 18 licenciés pour être représenté sur les terrains locaux et autres. Les concours, challenges et autres se succédèrent durant la saison avec de bons résultats et quelques déceptions !!!

En coupe d'Allier, toujours emmené par leur capitaine Faure Michel, les Neuillyssois termineront 4^{ème} de leurs poules (avec le même nombre de points que le 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}) et se qualifieront pour les quarts de finales, et s'inclineront contre Bellevue sur Allier futur vainqueur de cette compétition.



Pour le challenge cantonal, la compétition se déroula à Le Donjon entre Montcombroux, Le Donjon, et Neuilly (les clubs de Le Bouchaud et Montaiguet s'étant retiré). Les joueurs de Montcombroux gagnèrent le challenge et le concours féminin, les Donjonnais se contenteront du concours B et les Neuillyssois du concours C. En 2020, rendez vous à Montcombroux !!!!

Début Juin 2 joueurs Neuillyssois étaient conviés à participer au Challenge Gilles Allagnon (président de Bayet pétanque, décédé en 2018), c'est avec beaucoup d'émotions et dans une ambiance conviviale, que les Neuillyssois ramenèrent le challenge au restaurant Herbe Folle !!!

Les deux concours de pétanque organisés par le club eurent un joli succès. Le concours officiel aura lieu le dimanche 10 mai 2020 et le concours ouvert à tous le 15 août 2020.

Pour le concours de belote, le nombre de doublettes n'était pas forcément au rendez-vous, le club de pétanque est actuellement en réflexion pour savoir si celui-ci sera maintenu ou supprimé !!! Affaire à suivre le vendredi 20 décembre lors de l'assemblée générale.

Le club de pétanque vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2020 !!!!

Rodolphe PELIN, président

LES AMIS DE L'ÉGLISE STE MARIE-MADELEINE

L'année 2019 fut plutôt mitigée pour les Amis de l'église de Neuilly-en-Donjon.

En effet, nous n'avons pas réussi à organiser un ou plusieurs concerts ou autres manifestations dans le cours de l'année. Il est vrai que ceux des années précédentes n'avaient pas attirés les foules.

Toutefois, nous sommes ravis, depuis quelques années, de participer avec la commune de Neuilly, au Festival des Monts de la Madeleine. Nos bénévoles font le nécessaire pour accueillir et mettre à disposition notre église, pour ces artistes classiques qui nous proposent un concert de très grande qualité.

La fréquence de touristes, venant visiter notre église, ne diminue pas. De nombreux tracts, en libre service, sont enlevés durant toute l'année. Près de 35 plaquettes et 330 cartes postales ont été vendues. Nous avons même dû en recommander dernièrement. N'hésitez pas à rentrer dans l'église pour en acheter, et, pourquoi pas, les utiliser en cartes de vœux en cette fin d'année.

Comme chaque année, notre guide, Régine Bernard, s'est fait une joie d'accueillir les amoureux d'art lors des Journées Européennes du Patrimoine, et leur faire partager toute sa connaissance sur notre église et tympan classés.

Enfin, nous sommes heureux de voir la réalisation d'une promesse de l'équipe municipale : l'adhésion de la commune à la Fédération des Sites Clunisiens. Comme vous avez pu le constater, des panneaux ont été placés à chaque entrée du bourg. Cette inscription est la reconnaissance de notre église dans l'héritage culturel clunisien, et nous l'espérons, attirer de nombreux touristes à Neuilly.

Richard CHOPIN, président

RELAIS PAROISSIAL

Pour information : notre relais (commune) fait parti des 38 clochers de la paroisse Notre Dame de l'ALLIANCE, avec 3 pôles principaux Le Donjon, Lapalisse et Le Mayet de Montagne.

Nous avons : 3 prêtres (dont un nouveau cette année : Père Benoit de Masgontier), 2 diacres et 1 communauté de 3 sœurs au Donjon

- Trois messes chaque dimanche : 9h30 Le Donjon, 10h30 Le Mayet de Montagne et 11h Lapalisse. Deux messes le samedi à 18h à tour de rôle dans les relais.
- Dans chaque commune, une équipe de relais de proximité fait le lien entre les habitants et la paroisse.
- Ces personnes nommées par les prêtres, sont à votre écoute pour toutes informations sur notre Église et la vie religieuse de notre paroisse.
- Elles seraient heureuses d'accueillir des bonnes volontés pour le ménage et le fleurissement de l'église pour renforcer l'équipe vieillissante. Se faire connaître. Merci.

Prenez contact avec Marinette Chartier tél : 04 70 55 35 49, Monique Truge : tél : 04 70 55 31 63, Nicole Dupont: tél : 04 70 55 33 25

ASSOCIATION RPI ANBL



Qui sommes nous ?

L'association RPI NABL est une association de parents d'élèves sur le RPI de Neuilly en Donjon, Avrilly, Le Bouchaud et Luneau. Nous sommes une association Loi 1901 gérée par des parents d'élèves. Le siège social est en mairie de Neuilly en Donjon.

En cette 1^{ère} année, nous avons fait :

- Distribution de cornets de pâques avec des graines, offerts à tous les élèves et également un coffret de graines a été offert à chaque école.
- Une chasse au trésor de pâques a été organisée à Avrilly. Chaque enfant a pu repartir avec une partie du trésor.
- Une bourse aux jouets / vêtements / articles de puériculture à Avrilly
- La Kermesse des écoles à Neuilly en Donjon, organisée à la suite du traditionnel pot de fin d'année des écoles où les enfants se sont bien amusés. .

Nous rappelons que les bénéfices servent à financer les différents projets des écoles. Cette année, nous avons le plaisir de financer le transport pour la journée de Noël (cinéma) et d'aider au financement des voyages scolaires.

Pour cette fin d'année et l'année à venir, l'association RPI NABL prévoit d'organiser différentes actions et manifestations.

- Décembre 2019 : Vente de cases de Noël - Vente du calendrier des écoles - Vente d'agrumes.-
- Dimanche 03 mai 2020 : Bourse aux jouets, vêtements et articles de puériculture.
- Vendredi 03 juillet 2020 : Kermesse des écoles
- Septembre 2020 : Assemblée Générale
- Dimanche 18 octobre 2020: Fête d'halloween

Nous vous souhaitons de bonnes et belles fêtes de fin d'année et nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2020.

Contact :

Email : rpinabl03@gmail.com

Téléphone : 06.45.03.36.51

Facebook : RPI NABL

Alexandre PREVOST, président

ASSOCIATION VOUZANCE ET LOIRE

Cette année, deux marches étaient proposées par l'association « Vouzance et Loire » présidée par Madame Chantal ARNOUX.

La première s'est déroulée le samedi 27 Avril 2019 sur la commune de Chassenard, la deuxième le samedi 12 Octobre 2019 sur la commune de Saint-Didier-en Donjon.

L'association organise des marches pédestres sur le territoire afin de permettre aux randonneurs de découvrir notre patrimoine rural et la richesse du bocage Bourbonnais.

La météo peu encourageante et le nombre de manifestations proposées aux alentours de ces communes aux mêmes dates ont eu raison de certains marcheurs qui n'hésitent pas à nous rejoindre les autres années.

Toutefois le vin d'honneur proposé par la mairie d'accueil et le repas proposé par l'association à l'issue de la marche rassemblent davantage de monde, toujours dans une ambiance conviviale.



VAL LIBRE, CULTURE ET PATRIMOINE



L'association qui œuvre à la mise en valeur du petit patrimoine bâti sur notre territoire a connu une année 2019 porteuse de très bonnes nouvelles.

Le 3 Décembre 2018, elle faisait officiellement l'acquisition de la tuilerie de Lenax, « apportée » par son ancien propriétaire Monsieur Daniel BRESSON.

Alors que la date limite de dépôt des dossiers de candidature, pour le loto du Patrimoine approchait, la secrétaire de l'association Agnès DENIZOT-LEMERCIER, réussissait à force de patience et de ténacité à faire valider le dossier auprès de la mission BERN.

Quelle surprise au mois de mai suivant, d'apprendre que notre projet faisait parti des 121 sites retenus, pour l'édition 2019. Pour l'heure, le montant qui sera alloué, n'est pas encore connu mais il est certain qu'il permettra de bien démarrer les travaux, qui restent somme toute très conséquents.

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, sur la base du même dossier présenté, la Fondation Crédit Agricole a décidé d'allouer à l'association la somme de 30 000 euros, pour soutenir les projets en lien avec le Patrimoine rural.

La F.D.V.A (ancienne réserve parlementaire) et La ComCom ont également versé une subvention, de 2 000 euros chacune.

Un dossier sera également présenté, au Département, à la Région et au club des mécènes du Bourbonnais.

Une souscription a été lancée le 6 Septembre 2019 auprès de la Fondation du Patrimoine.

Une réception sur le site de la tuilerie à Lenax a rassemblé une centaine de participants, dont le Président de la Com Com, Monsieur Roger LITAUDON, le délégué auprès de la Fondation du Patrimoine Monsieur Patrice BRANLARD, le maire de Lenax Monsieur Pascal BAUDELLOT, de nombreux édiles des communes alentours.

A l'issue de la visite guidée de Patrice LAUSTRIAT, co-président de l'association, le verre de l'amitié et ses accompagnements préparés par les membres de l'association, ont été offerts à l'assemblée sous un soleil radieux.



Mais l'activité de « Val Libre Culture et Patrimoine », n'est pas uniquement centrée sur la réhabilitation de la Tuilerie. L'association a participé à la restauration de la cheminée, du chauffe chaudron et du puits de la maison du canal d'Avrilly qui a été inaugurée en tant que gîte par la Communauté de Communes le vendredi 15 Novembre 2019.



Toujours en préparation, l'installation de saynètes dans les cabines téléphoniques. Après avoir installé une lavandière dans celle du Pin, un enfant mineur dans celle de Montcombroux les mines, reste à installer un espace dédié à Jean VADAINÉ à Avrilly, un pêcheur (Claudien DESCOMBES) à Luneau.

A Neuilly-en-Donjon, en accord avec la municipalité, une saynète représentant un peseur, sera installée dans la bascule. Pour ce faire, le mécanisme a été démonté par Bernard BOURACHOT, conseiller municipal, afin d'être repeint. Il en a profité pour rafraîchir l'intérieur de la cabane et refaire la porte. L'association pourra prendre possession des lieux au printemps.

D'autres petits chantiers sont en cours sur les communes de Luneau, du Bouchaud, de Loddès et Varennes sur Tèche.

La cabane de vigne de Montaiguët en Forez a été terminée le 20 juillet 2019.

Toujours à Neuilly, l'association s'attelle à aménager les anciennes écuries des Bécauds, afin d'en faire un écomusée. Des projets de manifestations sur le site sont à l'étude afin de mettre en lumière ce patrimoine exceptionnel, tant par ses bâtiments que son contenu.

De nombreux adhérents ont rejoint l'association depuis sa création.

Les personnes qui seraient désireuses de nous rejoindre peuvent contacter les co-présidents au 06 88 16 18 19 ou au 06 31 75 96 04, sinon envoyer un mail à l'adresse mail suivante : vallibre.culture.patrimoine@gmail.com

Agnès DENIZOT-LEMERCIER, secrétaire de l'association

3 axes principaux

Le développement de l'emploi sur le territoire

- > Aménager des zones d'activités déjà identifiées à Dompierre/Besbre et Saint-Pourçain/Besbre, en complément de l'offre foncière et immobilière existante
- > Poursuivre le travail de prospection économique pour répondre aux besoins et attentes des entreprises locales, développer de nouvelles activités
- > Développer des espaces de télétravail, accompagner et faciliter l'installation
- > Développer une politique d'accueil de nouvelles populations
- > Travailler avec les acteurs et partenaires de l'emploi et de la formation pour communiquer et relayer les offres d'emploi, pour attirer l'offre de formation professionnelle sur le territoire
- > Soutenir les jeunes : aides, mobilité, logement...
- > Valoriser les produits locaux et les circuits courts

L'offre de services à la population au profit de l'attractivité du territoire

- > Construire et signer un «Contrat Local de Santé» avec l'Agence Régionale de Santé et les professionnels de santé : développement de la prévention, travail sur le «bien vieillir».
- > Aménager une Maison de Santé à Varennes/Allier, en lien avec les équipements structurants du territoire existants ou en projet.
- > Mise en œuvre d'une « complémentaire santé » accessible à tous les foyers du territoire.
- > Maintenir les services publics et développer les services de proximité.
- > Construire des logements adaptés aux personnes âgées - Le Donjon.
- > Sensibiliser au covoiturage.
- > Soutenir financièrement et techniquement les travaux d'économie d'énergie des logements.
- > Soutenir le dynamisme associatif : formation, communication des moyens matériels et techniques.
- > Étudier l'opportunité de créer des accueils de loisirs et des équipements dédiés à la petite enfance.
- > Aménager un Relais d'Assistantes Maternelles à Dompierre/Besbre et une micro-crèche à Beaulon.



Rayonnement du territoire par une stratégie touristique, patrimoniale et environnementale

- > Réaliser une étude stratégique touristique, patrimoniale et culturelle
- > Renforcer les activités de randonnée (pédestre, cycliste...)
- > Accompagner le développement des itinérances douces (voies vertes...)
- > Valoriser le patrimoine à des fins touristiques (petit patrimoine rural, châteaux)
- > Développer des circuits touristiques
- > Développer les hébergements touristiques
- > Créer des séjours touristiques (associant activités et hébergement)
- > Analyser l'opportunité de création d'un hébergement de groupe
- > Valoriser les initiatives locales en matière de développement durable
- > Suivre les études environnementales et projets sur les cours d'eau
- > Conserver les paysages
- > Valoriser les énergies renouvelables

1 axe transversal

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.)

Document d'urbanisme permettant au territoire de construire sa propre identité et de valoriser les complémentarités de ses communes.



Projet de territoire

Participons à l'avenir du territoire 2019/2021

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est engagée au cours de l'année 2018 dans une démarche de projet de territoire. Une dynamique de groupe et de concertation s'est rapidement mise en place avec des acteurs du territoire (élus, citoyens, entrepreneurs, associations...) pour partager une vision des enjeux et une ambition commune, et définir une feuille de route pour les années à venir.

Afin de mobiliser largement et d'obtenir la vision la plus globale possible, la Communauté a souhaité diversifier au maximum ses sources d'informations : entretiens individuels avec les 44 maires, enquête citoyenne, entretiens auprès des forces vives du territoire ainsi que 4 ateliers de travail collectifs à Jaligny-sur-Besbre où chaque commune pouvait être représentée par un élu et un habitant.

Des commissions thématiques composées d'élus se sont ensuite réunies en février 2019 afin de s'approprier les résultats et enseignements de cette démarche collective.



<p>avril-mai 2018</p> <p>MOBILISATION population et acteurs du territoire</p> <p>Afin de mobiliser largement et dans le but d'obtenir la vision la plus globale, la Communauté de communes a souhaité diversifier au maximum ses sources d'informations : entretiens individuels avec les 44 maires, enquête citoyenne, entretiens auprès des forces vives.</p>	<p>24 mai 2018</p> <p>ATELIER 1 Diagnostic partagé - travail cartographique</p> <p>OBJECTIF : Partager les caractéristiques et les éléments remarquables du territoire.</p> <p>RÉSULTAT : Une carte de synthèse mettant en relief 4 thèmes principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Population/Habitat, Commerces « Services /Social » Culturel ● Patrimoine bâti /Environnement /Paysage/Cadre de vie/ Tourisme ● Agriculture/Économie ● Mobilité/Numérique 	<p>28 juin 2018</p> <p>ATELIER 2 Diagnostic partagé - Points forts/faibles</p> <p>OBJECTIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualifier les caractéristiques du territoire en distinguant points forts et points faibles - Définir les défis à relever. <p>RÉSULTAT : Les groupes devaient conclure par la formulation de défis à relever pour le territoire</p>	<p>3 oct. 2018</p> <p>ATELIER 3 Elaboration d'une stratégie Vision prospective</p> <p>OBJECTIF : Imaginer collectivement le futur du territoire à l'horizon 2030.</p> <p>RÉSULTAT : Une ambiance tournée vers les questionnements et la prospective invitait les participants à se projeter vers l'avenir. Répartis au sein de 6 groupes de travail, ils ont imaginé le journal du territoire à l'horizon 2030, avec ses titres, articles, brèves...</p>	<p>8 nov. 2018</p> <p>ATELIER 4 Elaboration d'un plan d'actions</p> <p>OBJECTIF : Proposer des actions possibles pour le territoire et les prioriser.</p> <p>3 axes stratégiques ont été identifiés au cours de l'atelier 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement de l'emploi sur le territoire ; - Une offre de services à la population au profit de l'attractivité du territoire ; - Le rayonnement du territoire par une stratégie touristique, patrimoniale et environnementale. 	<p>de déc. 2018 à juin 2019</p> <p>PROJET DE TERRITOIRE</p> <p>FÉVRIER 2019 Appropriation des propositions par 5 commissions thématiques</p> <p>11 JUIN 2019 Adoption du plan d'actions du projet de territoire par le conseil communautaire</p> <p>13 JUIN 2019 Réunion publique</p>
---	---	--	--	---	--

Un plan d'actions pour les années 2019-2021

a été approuvé par le conseil communautaire le 11 Juin 2019, et présenté en réunion publique le 13 Juin, dont voici les principales orientations...

INFOS PRATIQUES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE
Siège : 18 rue de Vouroux 03150 VARENNES SUR ALLIER
Tél. : 04 70 45 00 99 email : contact@interco-abl.fr
Site internet : www.interco-abl.fr

Site de Dompierre-sur-Besbre
Espace Boudeville, 03290 DOMPIERRE SUR BESBRE
Tél. : 04 70 48 21 10

Site Le Donjon
5, Parc Le Plessis 03130 LE DONJON
Tél. : 04 70 99 52 66

Retrouvez ci-dessous
une liste des services
de compétences
communautaires présents
sur notre territoire.



**Service
développement économique**

Accompagnement des entreprises
et accueil des nouveaux arrivants

Sur l'ensemble du territoire
☎ 04 70 45 00 99
☎ 04 70 99 52 66
☎ 06 31 40 18 25
@ economie@interco-abl.fr



Piscine à Dompierre s/Besbre

Ouverture annuelle

✉ La Madeleine
03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
☎ 04 70 48 02 68
@ piscine.dompierre@interco-abl.fr

Piscine à Varennes s/Allier

Ouverture de mai à septembre

✉ Parc Mauregard
03150 VARENNES-SUR-ALLIER
☎ Tél. : 04 70 45 08 12
@ piscine.varennes@interco-abl.fr



Au 1er janvier 2018, toutes
les déchetteries de votre
territoire sont gérées par :

SICTOM SUD ALLIER

Les Bouillots 03500 BAYET
☎ 04 70 45 51 67

et

SICTOM NORD ALLIER

RD779 «Prends y garde» 03230 CHEZY
☎ 04 70 46 77 19



Crèche - halte-garderie « Brin d'Éveil »

✉ Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
☎ 04 70 45 85 34
@ creche-brin-deveil@interco-abl.fr



RAM « Les Marmottes »

✉ Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
☎ 04 70 45 85 30
@ ram-les-marmottes@interco-abl.fr



RAM Apetipa

service géré par le Centre Social Jaligny / Neully
@ contact@apetipa.com



✉ 246, rue des écoles
Cour de l'école Tivoli
03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
☎ 04 70 34 52 64

✉ Centre Social
1, rue de la Bertranne
03220 JALIGNY-SUR-BESBRE
☎ 04 70 34 71 24

RAM Les Coccinelles

service géré par le Centre Social La Farandole
✉ 30 rue Emile Guillaumin 03130 LE DONJON
☎ 04 70 99 52 77



LAEP « Au Rendez-vous des P'tites-Pousses »

✉ Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
☎ 04 70 45 85 34
@ laep@interco-abl.fr



Résidences du Val de Besbre

Accueil temporaire pour personnes âgées
✉ 39, rue de la Couzenotte, 03220 JALIGNY-SUR-BESBRE
☎ 04 70 35 12 70 - @ residence.valdebesbre@gmail.com



Les Maisons de Services Au Public

✉ 5 parc Le Plessis 03130 LE DONJON
☎ 04.70.99.69.89 - @ msap-le-donjon@interco-abl.fr
✉ Espace Boudeville 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
☎ 04 70 48 21 10 - @ maisonpourlemploi@interco-abl.fr



Résidences Jeunes O²

Logements pour travailleurs, intérimaires, stagiaires...
✉ Les Brémonts 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
☎ 04 70 47 45 97 - @ pij.varennes@vitalis.eu



**Office de Tourisme
Entr'Allier Besbre et Loire**

@ tourisme@interco-abl.fr

Antenne de Varennes s/Allier

✉ Place de l'Hôtel de Ville
03150 VARENNES-SUR-ALLIER
☎ 04 70 47 45 86

Antenne de Dompierre s/Besbre

✉ 145 Grande Rue
03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
☎ Tél. : 04 70 34 61 31

Antenne Le Donjon

Gestion par l'association Loisirs et Culture
✉ Parc du Plessis 03130 LE DONJON
☎ Tél. : 04 70 99 50 73



**Pôle Culturel
« Les Pieds dans l'eau »**

Médiathèque,
Exposition permanente René Fallet

✉ 10, rue du Château
03220 JALIGNY-SUR-BESBRE
☎ 04 70 35 68 79
@ poleculturel@interco-abl.fr
www.poleculturel.interco-abl.fr

**Pôle d'animation
archéologique
« Arkéocité »**



✉ 5 bis rue du 4 septembre
03150 VARENNES-SUR-ALLIER
☎ 04 70 45 85 30
@ arkeocite@interco-abl.fr
www.arkeocite.fr



Transport à la demande

Centrale de réservation
☎ n° vert : 0 800 800 966



SICTOM
SUD-ALLIER

LE TRI + SIMPLE

100%
**DES EMBALLAGES
ET DES PAPIERS
SE TRIENT**

Depuis le 1^{er} mai 2019, les consignes de tri ont évolué sur l'ensemble du département de l'Allier : dans les bacs, sacs ou colonnes de tri (jaunes), nous devons déposer tous nos emballages et papiers (sauf le verre). Le centre de tri départemental, Allier Tri, implanté à Chézy, accueille ensuite tous ces produits.

INFOS +

Lorsque vous avez des cartons à évacuer, aplatissez-les avant de les déposer dans votre bac jaune. S'ils sont trop grands, ayez le réflexe déchetterie !

Si le volume du bac jaune qui a été mis à votre disposition est insuffisant, contactez-nous afin que nous procédions au changement gratuitement : scluzel@sud-allier.fr

▼ 100% DES EMBALLAGES

CARTON

BRIQUES



CARTONNETTES



BOÎTES



MÉTAL

BOUCHONS · CAPSULES · COUVERCLES
BLISTERS MÉDICAMENTS...



BOÎTES · CONSERVES · AÉROSOLS
CRANETTES · TUBES



PLASTIQUE

POTS · BOÎTES · BARQUETTES



SACS ET FILMS PLASTIQUES



FLACONS · BIDONS · BOUTEILLES · TUBES



**NOUVELLES
CONSIGNES**



▼ 100% DES PAPIERS

JOURNAUX · PUBLICITÉS · MAGAZINES · LIVRES · CATALOGUES · CAHIERS · ENVELOPPES · SACS...



Attention : séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier

À SAVOIR :

- Ne pas imbriquer plusieurs emballages.
- Ne pas laver les emballages mais bien les vider.

À NE PAS METTRE :

- ✗ Divers objets (jouets, papier peint...)
- ✗ Le verre



► N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook



SICTOM
SUD-ALLIER

ENCOMBRANTS / ÉPAVES

Dates 2020
Inscription
en mairie

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une **collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles** à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.

LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sont collectés, les objets suivants :

- **Objets métalliques ou contenant de la ferraille**
 - >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
 - >> Ferrailles diverses
 - >> Cuves métalliques VIDES
 - >> Bidons et pots métalliques VIDES
 - >> Chaudières, poêles à bois
 - >> Grillage, fils de fer et barbelés
 - >> Sommiers, matelas à ressorts
 - >> Mobilier métallique et fenêtres métalliques sans vitrage
- **Equipements électriques et électroniques**
 - >> Frigo, cuisinière, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseur, ordinateur...
- **Engins avec ou sans moteur + divers**
 - >> Caravane, mobylette, remorque, vélo, scooter, tondeuse, micro-tracteur, motoculteur, pneus voiture sur jantes...



LE SAVIEZ-VOUS ?

Lors de l'achat d'un appareil électrique ou électronique neuf (réfrigérateur, lave-linge, téléviseur...), le distributeur a obligation de reprendre l'appareil dont vous souhaitez vous débarrasser.

DATES DE COLLECTE

A NEUILLY EN DONJON,
les encombrants et épaves automobiles
seront collectés

le **jeudi 4 juin 2020**

Contactez votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier :

04.70.45.51.67

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

SIVOM DE LA VALLÉE DE LA BESBRE

La commune de Neuilly en Donjon adhère au SIVOM eau et assainissement de la Vallée de la Besbre qui regroupe trente-cinq communes représentant une population d'environ 15 200 habitants. La commune est représentée par deux délégués (titulaires : Agnès DENIZOT LEMERCIER et Fabienne FEUILLANT ; suppléants : Bernard BOURACHOT et Dominique GEOFFROY). Les soixante-dix délégués forment le Comité Syndical qui prend les principales décisions. La présidence du SIVOM est assurée par Gilles BERRAT.

Le personnel du SIVOM (23 agents) assure un service de qualité aux abonnés en eau potable et en assainissement. En effet, le SIVOM dispose de compétences en eau potable et en assainissement.

1) Eau potable

- **Le SIVOM assure en régie directe la production et la distribution de l'eau potable** pour ses communes adhérentes. Ainsi, 1 295 104 m³ d'eau ont été consommés en 2018 par les abonnés.

Pour assurer l'alimentation en eau potable, le SIVOM dispose de différents sites de production : une station de pompage à Lapalisse dans la Besbre, une station de pompage à Avrilly dans la Loire et différentes sources en Montagne Bourbonnaise. L'eau consommée sur la commune (198 branchements d'eau) provient de la Loire.

Le SIVOM dispose d'une capacité de stockage de 14 000 m³ avec ses trente-huit réservoirs. On compte 1 390 kilomètres de réseau dont 35 kilomètres sur la commune.

- **La recette principale du SIVOM provient de la vente d'eau** (2 429 016 € HT en 2018 dont 43 705.00 € proviennent des abonnés de la commune). Les recettes financent les dépenses (4 255 452 € HT en 2017) de fonctionnement et d'investissement permettant la distribution de l'eau, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Les principaux programmes d'investissement concernent le renouvellement de la télégestion, l'achat de véhicules et outillages divers ainsi que les travaux de réhabilitation du Réservoir de Saint Pierre Laval.

Le prix de l'eau comprend une part fixe, l'abonnement, et une part variable proportionnelle à la consommation d'eau. Le prix de l'eau est fixé chaque année par le Comité Syndical.

En 2019, les tarifs étaient les suivants :

- forfait annuel abonnement : 48,00 € HT

- Prix de l'eau par tranche de consommation :

1,60€ HT de 0 à 300 m³

1,51€ HT de 301 à 1 000 m³

1,302€ HT de 1 001 à 6 000 m³

1,20 € HT de plus de 6 000 m³

2) Assainissement non collectif

- **Contrôle des installations neuves ou réhabilitées**

Le SIVOM assure le contrôle des nouvelles installations d'assainissement non collectif. Un imprimé est à retirer au SIVOM ou au secrétariat de mairie et doit être retourné au SIVOM.

- **Contrôle des installations en cas de vente**

Le SIVOM, en cas de vente de biens immobiliers situés en zone d'assainissement non collectif, réalise le diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif. Ce document, qui doit être daté de moins de trois ans, doit être annexé à la promesse de vente.

Horaires d'ouverture au public du SIVOM :

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures

Adresse : 18 Route de Bert - BP 31- 03120 LAPALISSE

Tel : 04.70.99.02.13 Fax : 04.70.99.02.53

Mail : administratif.sivom.besbre @wanadoo.fr

CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE

La Farandole c'est quoi ?

1/ La Farandole est une association loi 1901 gérée par des habitants et des élus. Le Centre Social se définit comme un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

2/ Nos valeurs de référence sont : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

3/ Nos façons d'agir sont fondées sur:

- une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent,
- des méthodes participatives, opérationnelles et responsables,
- un partenariat actif et ouvert.

Tous les habitants du territoire peuvent devenir bénévole au Centre Social et/ou siéger au Conseil d'Administration en se faisant élire lors de l'Assemblée Générale annuelle.

Le Centre Social est agréé par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier pour son projet d'animation globale : - Tous les 4 ans, l'équipe de l'association pilote un diagnostic de territoire partagé qui associe les habitants, les élus, les partenaires, les professionnels, les bénévoles. - Suite à ce diagnostic le Centre Social fixera les objectifs à poursuivre pour les 4 années à venir.

Les orientations du projet social 2020/2023 sont :

- redonner du sens et de la dynamique au fonctionnement interne du centre social,
 - améliorer la communication du centre social et le partenariat, notamment au niveau local,
 - intégrer la question du lieu d'accueil dans chacun de nos projets,
 - faire évoluer l'action du centre social et le rendre novateur,
 - développer le « pôle vie associative et bénévolat »,
 - améliorer la mobilité des habitants du territoire,
- faciliter le vivre ensemble et développer le pouvoir d'agir des habitants.

Depuis 2019, le Centre Social est également agréé pour son projet d'animation collective famille. La référente famille développera sur les 4 années prochaines les orientations suivantes :

- valoriser les compétences des parents et familles et favoriser la prise de confiance en eux,
 - dépasser la consommation des activités pour renforcer l'implication des familles dans les actions,
 - poursuivre l'accompagnement de la fonction parentale,
- structurer un réseau d'acteur autour du projet famille : pour poursuivre la dynamique partenariale enclenchée, pour agir en cohérence et en complémentarité.

Voici trois exemples de projets développés au Centre Social :

Allier Pleine Nature

Du 21 au 25 mai se sont tenues au plan d'eau du donjon quatre journées festives dans le cadre des manifestations Allier Pleine Nature organisées par le Centre Social La Farandole, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Allier, la municipalité et des associations locales.

Le 21 mai, 88 collégiens des classes de 5ème et 4ème ont été accueillis.

CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE



La journée a été construite en lien avec le Collège Victor Hugo du Donjon. Au programme : pêche, escalade, pétanque, course d'orientation, bubble foot et tir à l'arc.

Les 23 et 24 mai, ce sont plus de 500 élèves des écoles de Chas-senard, Le Donjon, Le Pin, Beaulon, Saint Léon, Jaligny sur Besbre, Varennes sur Tèche, Saint Léger sur Vouzance, Chavroches, Neuilly en Donjon, Le Bouchaud, qui ont participé aux

activités proposées : randonnée, contes dans les caves de la Mairie, pêche, intervention de la maison Aquarium de Jaligny, land'art, intervention de l'observatoire, pétanque, sarbacane, atelier cordage avec le musée du patrimoine, et intervention du SIVOM. Les journées ont été organisées en partenariat avec l'USEP.

Pour clôturer la semaine, de nombreuses associations du territoire ont participé à l'organisation d'une journée tout public le samedi 25 mai.

De 14H à 19H des activités sportives, autour de la nature et de l'environnement ont été proposées : Pêche, tir à l'arc, escalade, fabrication de produits cosmétiques naturels, jeux en bois, contes, balade autour du plan d'eau, pétanque, bubble foot, ping-pong, land'art, etc.

La Junior association « la comm'jeunes » a tenu une buvette et proposer des crêpes pour financer ses projets et loisirs.

Commission « Femmes et territoire »

Le jeudi 17 octobre, le groupe « Femmes & Territoire » du Centre Social La Farandole du Donjon organisait une sortie à Paris.

25 femmes, impliquées dans la vie du Centre Social, ont préparé ensemble cette journée. Au programme : visite du musée des Plans Reliefs situé dans l'enceinte des Invalides, déjeuner dans une brasserie parisienne et visite guidée de l'Assemblée Nationale en compagnie de Monsieur Thibaud Roblin, attaché parlementaire de madame Bénédicte Peyrol, Députée de la troisième circonscription de l'Allier.



Une journée extrêmement riche en culture et en découverte. Cette belle initiative sera le préambule à d'autres actions à définir pour l'année 2020.

CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE

Accueil de loisirs

Cette année 2019, l'Accueil de Loisirs sans hébergement a accueilli les enfants durant les vacances de février, d'avril, d'été et d'octobre : 95 enfants ont fréquenté les lieux et se sont retrouvés pour réaliser de nombreuses activités.

Chaque période est rythmée de rires, de bonne humeur, accompagnée d'une équipe d'animation volontaire et investie : la recette secrète à la réalisation de beaux souvenirs.

Le thème des vacances diffère selon les semaines d'accueil : les animateurs déterminent par la suite les activités, jeux, et proposent aux enfants un large choix de loisirs créatifs. Par exemple, lors des vacances de février dont le thème était « Voyages à travers le temps ! », les enfants ont dès le premier jour débuté la conception d'une machine à remonter le temps, création manuelle « géante » qu'ils ont pu réutiliser tout au long de ces vacances de manière à passer d'une époque à une autre.

Lors des vacances d'avril, ils sont partis à la découverte de « l'art sous toutes ses formes », et ont pu réaliser de nombreux jeux collectifs diversifiant l'art : musical, théâtral...



Des sorties agrémentent également le quotidien des enfants de l'accueil de loisirs. L'émerveillement des petits et grands face aux œuvres des artistes exposant à Street Art City (Lurcy-Lévis) ; la joie de la « glisse » à la patinoire de Roanne ; les rires à Fest'y Parc durant la période estivale (La Clayette) et bien d'autres moments similaires...

Tout ceci encourage l'équipe d'animation à poursuivre ce chemin dédié à l'épanouissement, à la socialisation et sociabilisation des enfants.

N'hésitez pas à pousser la porte du Centre Social et rencontrer l'équipe de professionnels pour nous partager vos souhaits, besoins, envies, etc.

Pour contacter le Centre Social :

Centre Social La Farandole – 30 rue Emile Guillaumin 03130 LE DONJON

04.70.99.52.77 – cslafarandole@orange.fr

Site Internet : <http://lafarandole.centres-sociaux.fr/>

Page facebook : Centre-Social Farandole

POMPIERS



Campagne recrutement 2020

Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Les sapeurs-pompiers du Donjon lancent une campagne de recrutement !

En effet, nous avons besoin de vous : les pompiers sont indispensables dans la chaîne de premiers secours, surtout en milieu rural, et c'est pourquoi nous encourageons la population à venir nous rencontrer, échanger et pourquoi pas à souscrire un engagement à nos côtés, auprès des sapeurs-pompiers de l'Allier.

En étant au service de la population, vous devenez acteur de sa sécurité et de son intégrité, sachant que tout le monde peut être un jour amené à avoir besoin des services d'urgences...

En France, ce sont quelques 195.000 hommes et femmes qui vivent cet engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France et chaque jour, ils démontrent que solidarité, efficacité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Venez nous rejoindre !

Pour toute demande d'informations :

Lieutenant Nicolas Feuilland
Centre de secours de Le Donjon
1 Rue Georges Gallay
03130 Le Donjon

Ou au 06.77.40.21.78

Ou à nicolas.feuilleand@sdis03.fr



2020

*La Municipalité
est heureuse
de vous présenter
ses vœux*

2020

MAIRIE

**33, rue de l'Hôtel de ville
03130 NEUILLY EN DONJON**

Tél : 04 70 55 30 55

E-mail: mairie-neuilly-en-donjon@wanadoo.fr

Site internet : <http://neuilly-en-donjon.interco-abl.fr>

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi - Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de 15h à 18h

Samedi 1^{er} et 3^{ème} de 9h00 à 12h00